

Séance du 29 mars 2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 23 mars 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Etchegaray à M. Lacassagne ; Mme Lauqué à M. Pommiez ; Mme Dumas à M. Gouffrant ; M. Labayle à M. le Maire ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Castel ; Mme Thicoipé à M. Soudre ; Mme Loupien-Suares à M. Bergé.

**SECRETAIRE** : Mme Salducci.

Mme Chevrel présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET** : **COOPERATION INTERCOMMUNALE** – Modification des statuts du syndicat intercommunal pour la gestion du centre Txakurak.

Lors de sa séance du 14 décembre 2011, le conseil syndical du syndicat intercommunal pour la gestion du centre Txakurak a accepté l'adhésion de la commune de Jatxou et a modifié en conséquence l'article 1<sup>er</sup> de ses statuts.

Conformément à l'article L.5211-20 du code général des collectivités territoriales, chaque commune membre du syndicat doit également se prononcer sur la modification envisagée.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'adhésion de la commune de Jatxou au syndicat intercommunal pour la gestion du centre Txakurak et en conséquence, la modification correspondante des statuts.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.